ANNEXE V

DÉCLARATION DU FOURNISSEUR

La déclaration du fournisseur, dont le texte figure ci-dessous, doit être établie compte tenu des notes figurant en bas de page. Il n'est toutefois pas nécessaire de reproduire ces notes.

DÉCLARATION

Je, soussigné, déclare que les marchandises énumérées dans le présent document ..... (1) sont originaires de ..... (2) et satisfont aux règles d'origine régissant les échanges préférentiels avec .....
..... (3).

Je déclare que:

☐ cumul appliqué avec ..... (nom du/des pays)

☐ aucun cumul appliqué (4)

Je m'engage à fournir aux autorités douanières toutes les preuves complémentaires qu'elles requièrent:

..... (5)

..... (6)

..... (7)

(1) Si certaines seulement des marchandises énumérées dans le document sont concernées, il convient qu'elles portent un signe ou une marque qui les distingue clairement et que ce signe ou cette marque soit mentionné(e) comme suit dans la déclaration: «... *énumérées dans le présent document et portant la marque ... sont originaires de ...*».

(2) Communauté, Turquie ou pays, groupe de pays ou territoire visé à l'article 44, point a).

(3) Pays, groupe de pays ou territoire visé à l'article 44, point a), concerné.

(4) Compléter et supprimer comme il y a lieu.

(5) Lieu et date.

(6) Nom et fonction dans l'entreprise.

(7) Signature.